

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **122 (1996)**

Heft 9

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Suisse participe « à part entière » à un nouveau programme de la Communauté européenne

Transfert de technologie micro-électronique vers les PME

Stimuler le transfert de technologie vers les industries est l'un des objectifs de la Communauté européenne. Dans le domaine de la micro-électronique en particulier, la rapidité de l'évolution technologique fait que les progrès réalisés ont une certaine difficulté à pénétrer dans le secteur industriel. La Communauté européenne a mis en œuvre depuis le 1^{er} janvier 1996 une démarche nouvelle, baptisée *FUSE (First Users Action)* qui a pour but d'inciter les petites et moyennes entreprises qui n'ont pas encore fait le saut de la micro-électronique à développer des produits intégrant ces technologies. *FUSE* prend à sa charge la totalité des coûts de développement du microcircuit.

La Suisse participe à ce programme avec les mêmes prérogatives que les pays de la Communauté européenne. Elle le doit notamment au professeur Michel Declercq, directeur du Laboratoire d'électronique générale du Département d'électricité de l'EPFL, expert reconnu sur le plan international, en particulier auprès de la Communauté européenne. Pour renforcer l'efficacité de son action sur le plan régional, la Communauté a nommé 26 antennes locales en Europe, appelées nœuds de transfert technologique. L'EPFL sera l'une de ces antennes, où les PME pourront adresser leurs projets. Pour la Suisse alémanique, c'est l'EPFZ (prof. Gerhard Tröster) qui a été désignée.

Comme son nom l'indique, *FUSE* s'adresse à des PME qui n'ont pas encore développé de produits faisant appel à la micro-électronique. Il s'agit bien de promouvoir l'utilisation de nouvelles technologies. Les critères pour obtenir le financement à l'enseigne de *FUSE* sont les suivants.

- Le demandeur doit utiliser pour la 1^{re} fois des technologies micro-électroniques.
- Le demandeur doit utiliser la micro-électronique dans un produit, et non être un sous-traitant.
- Le demandeur doit montrer par une étude de marché que son produit est rentable et que le fait d'y ajouter de la micro-électronique lui apporte un avantage industriel et commercial.
- Enfin le demandeur doit montrer que *FUSE* lui apporte réellement un savoir-faire et qu'il sera à l'avenir capable de répéter par lui-même ces développements technologiques, pour les intégrer dans le développement d'autres produits.

Si ces conditions sont réunies, le financement du développement du produit est assuré à 100 % par *FUSE*, y compris la fabrication des circuits intégrés. A noter qu'un premier appel d'offres a obtenu plus de 350 réponses et qu'un deuxième appel est imminent. Pour Michel Declercq, ce programme permet à l'EPFL de remplir sa mission de transfert de son savoir-faire vers les milieux industriels dans des conditions favorables. « On donne la possibilité aux PME d'acquérir de nouvelles connaissances, avec le support des EPF et un financement européen. »

Au niveau national, les deux EPF ont obtenu le concours de la Fondation suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM) qui coordonne l'action et assure le lien avec le programme national *Microswiss*.

Renseignements complémentaires :
 professeur Michel Declercq,
 Laboratoire d'électronique générale,
 EPFL, tél. 021/693 39 74 / 39 75

Ecole cantonale de degré diplômé, Fribourg¹

Résultats

1 ^{er} rang	1 ^{er} prix	Dénervaud & Cie Sàrl, Marly. Collaborateurs: Ernil Asby, arch. ETS, J.-M. Dénervaud, arch. ETS, Nasr Ohafary, arch. EPFL, Jacques Kolly, arch. ETS, Pascal Perroulaz, arch. ETS
2 ^e rang	2 ^e prix	Atelier d'architecture Dominique Rosset SA. Fribourg. Olivier Chablais, Martine Chenaux, Jacques Meyer, Georges Nemeschazy
3 ^e rang	3 ^e prix	Mathilde Architecture, Villars-sur-Glâne. Collaborateurs: Daniel Savary, Stéphane Emery, Guy Loude, Marc Zamparo
4 ^e rang	4 ^e prix	Page, Scheller & Associés SA, architectes dipl. EPFZ/SIA, Fribourg. Collaborateurs: Stéphane Vonlanthen, Pascal Müller, Mateja Vehovar, Stéphane Jauslin, Emmanuel Page

5 ^e rang	5 ^e prix	Ueli Brauen, Doris Waelchli, Lausanne, avec Steiner, Engineering SA, R. Braune, J.-D. Beuchat, Lausanne. Collaborateur: Ludovic Grisoni
6 ^e rang	6 ^e prix	Guido Ponzio, arch. dipl. EPFL/SIA, Fribourg. Collaborateurs: Hervé Tissot, Pascal Pauchard
7 ^e rang	7 ^e prix	Baechler architectes, Fribourg. Collaborateurs: Paul Humbert, Bruno Vonlanthen, Anne Muschietti

Avant-toits du Grand Hôtel National, Lucerne

A l'issue d'un concours sur invitation visant à doter d'avant-toits fixes et mobiles ce bâtiment placé sous la protection des monuments et des sites, le jury recommande d'attribuer le mandat à Franz Romero et Markus Schaeffle, Zurich.

(Schweizer Ingenieur und Architekt
 N° 14 du 28 mars 1996)

¹Voir IAS N° 21 du 27 septembre 1995, p. 418